



INVESTIR DANS DES PROJETS COMMUNAUTAIRES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

L'engagement communautaire et la gestion des ordures ménagères sont deux enjeux clés pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs du Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP). Pour prendre en compte ces deux questions essentielles, le Projet a entrepris deux initiatives phares : les Projets d'investissement communautaires (PIC), afin de soutenir une meilleure intégration des ouvrages de drainage dans le paysage urbain et assurer leur préservation ; et les Opérations Quartier Propre (OQP) pour impulser une dynamique communautaire durable de salubrité et d'amélioration du cadre de vie dans les quartiers.

■ CONTEXTE

Au Sénégal, le traitement des déchets ménagers est une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Malgré les multiples mesures prises tendant à responsabiliser les différents acteurs concernés, la grande difficulté de gestion des déchets demeure un constat récurrent. Dépotoirs sauvages, dépôts clandestins et défaillance des systèmes de collecte ; des déchets ménagers sont visibles dans les différentes collectivités territoriales. Le mauvais comportement des citoyens, favorisé par l'absence de solutions pratiques durables, est une des causes principales de dysfonctionnement de la gestion des ordures ménagères et par conséquent, d'obstruction des réseaux de drainage d'eaux pluviales.

Avant 2012, en absence d'opérations de salubrité dans les quartiers périurbains de Dakar, les déchets s'accumulaient dans les canaux de drainage existants ou au niveau des voies naturelles d'écoulement des eaux pluviales. Cela constituait une cause majeure d'obstruction de l'écoulement régulier des eaux et un facteur de persistance des inondations avec toutes les conséquences liées à la dégradation à la fois du cadre de vie et de la santé des populations.

Les défaillances relatives à la faible implication des communautés et l'acuité de l'insalubrité autour des voies d'eaux pluviales posaient donc de grands défis à relever pour la durabilité et le bon fonctionnement du système de réseau de drainage que le PROGEP envisageait de réaliser.

Au même temps, la question de la participation des communautés dans le processus de mise en place des projets d'infrastructures, très insuffisamment prise en compte par le passé, connaissait de plus en plus un regain d'intérêt du fait de sa contribution certaine à une bonne appropriation et à la pérennité des réalisations.

Des expériences menées dans des contextes similaires à ceux de la zone d'intervention du PROGEP, au Brésil, au Vietnam et en Inde entre autres, démontraient que les communautés peuvent apporter une contribution très importante à la réalisation, au fonctionnement et à la maintenance des systèmes urbains. Grâce à l'implication des habitants dans les activités et à leur appropriation des infrastructures, les résultats sont mieux adaptés aux besoins locaux et plus durables.



Une rue du quartier « Cité Soleil » à Dalifort-Foirail avant le démarrage des travaux du PROGEP.

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

Le PROGEP a développé une approche innovante consistant à soutenir d'une part, l'engagement communautaire à travers la mise en œuvre d'une stratégie d'Information, Éducation et Communication (IEC) et la mise en place des Comités Locaux d'Initiative pour la Gestion des Eaux Pluviales et l'adaptation au changement climatique (COLIGEP)¹, et d'autre part, l'appropriation sociale des ouvrages de drainage réalisés par l'opérationnalisation de Projets d'Investissement Communautaires (PIC) et la mobilisation des habitants dans la gestion des déchets ménagers à travers des Opérations Quartier Propre (OQP).

Pour l'appui à la mise en œuvre de la composante relative à l'engagement communautaire, le PROGEP a eu recours à deux structures de facilitation sociale (l'ONG ENDA ECOPOP et le Cabinet MSA) afin d'accompagner les communautés dans leur structuration et dans les activités à mener en rapport avec elles.

Sur la base du manuel de procédures conçu par le Projet, les facilitateurs ont accompagné les communautés dans l'identification, le montage et le suivi des projets. La sélection des projets a été effectuée en fonction de l'impact potentiel sur l'amélioration de la résilience de la communauté aux inondations et le développement de mesures d'adaptation aux risques climatiques.

Pour la mise en œuvre des OQP, l'ADM a travaillé en partenariat avec un Département de la Banque Mondiale en charge de la recherche, la Development Impact Evaluation (DIME) et le Trinity College de Dublin, avec l'appui des équipes de facilitation sociale d'ENDA Ecopop et du cabinet MSA sur le terrain. Ces opérations ont stimulé l'engagement actif des habitants pour la propreté de leurs quartiers à travers une mobilisation soutenue des Organisations Communautaires de Base (OCB). L'initiative a été accompagnée par une évaluation des impacts et une démarche expérimentale basée sur la méthode de l'Essai Comparatif Randomisé avec au terme un système de récompense des communautés.

¹ Voir note de capitalisation sur « Promouvoir l'engagement communautaire pour soutenir la résilience des populations et la préservation des ouvrages de drainage »

RÉALISATIONS



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRES (PIC)



50 PIC réalisés
au cours de la Phase I de l'intervention



23 PIC en cours de réalisation
dans la Phase II de l'intervention



1,8 milliards FCFA
investis dans des projets d'investissement communautaires



90 Cellules de Gestion des PIC et Assemblées des Usagers des PIC mis en place



Plus de 26 000 habitants bénéficient d'espaces d'épanouissement et de détente



LES OPÉRATIONS QUARTIER PROPRE (OQP)



8 communes impliquées dans l'OQP



Plus de 400 OCB de quartiers recensées



160 quartiers choisis et **160 OCB focales** identifiées



80 quartiers de traitement tirés au sort



80 quartiers de contrôle tirés au sort



8 cérémonies de lancement communautaire organisées



80 quartiers ont bénéficié d'un appui en matériel de nettoyage (avec **3520 articles**)



2 évaluations (à mi-parcours et finale) des quartiers de traitement organisées



63% des quartiers participants à l'OQP labellisés « Quartier propre »



9 010 unités de récompense remises (chaises, jeux de maillots, ustensiles de cuisine, tee-shirts)

■ CHANGEMENTS INDUITS

Intégration des ouvrages dans le tissu social et urbain

Les bassins et canaux de drainage réalisés par le PROGEP ont apporté des changements importants dans l'organisation urbaine et sociale des quartiers concernés. Le risque de rejet des habitants pouvait être sérieux, toutefois, la mise en œuvre des PIC a permis aux communautés de participer aux choix des aménagements de leurs quartiers. Cette mobilisation a facilité l'appropriation des ouvrages réalisés. Les PIC ont permis de financer 50 aménagements récréatifs (espaces de détente, parcours et stations sportifs, aires de jeux pour enfants, allées piétonnes, etc.) dans les alentours des ouvrages de drainage. Les habitants profitent pleinement de ces nouvelles installations qui favorisent l'épanouissement social des enfants, des femmes et des personnes du 3^e âge.

Amélioration du cadre de vie dans les quartiers

Les aménagements urbains réalisés dans le cadre des PIC peuvent être de différentes natures : des aires de promenade, des parcours et stations sportifs végétalisés avec éclairage solaire ; des espaces de détente avec aires de jeux pour enfants ; des espaces récréatifs ; des puisards collectifs pour la gestion des eaux usées domestiques. Ils contribuent à valoriser les abords des ouvrages et ils ont amélioré le cadre de vie des habitants de Pikine et Guédiawaye.

Sécurisation des abords des ouvrages

Les ouvrages de drainage bâtis par le PROGEP sont sujets à d'importants risques de dégradation. Des aménagements impropres aux alentours de ces réalisations peuvent mettre en danger leur bon fonctionnement de différentes façons : dégradation des murs de protection, détérioration des talus anti-érosion, déversement de déchets solides et liquides, etc. Les aménagements effectués à travers les PIC permettent ainsi de mettre en place des zones tampons qui préservent les emprises et protègent les ouvrages de constructions anarchiques et de comportements néfastes.

De plus, la réalisation des travaux de sécurisation des ouvrages, à travers l'aménagement des bassins et la réalisation des PIC, a permis de réduire fortement les risques de noyade. Avant les travaux, entre 2009 et 2013, la commune de Djida Thiaroye Kaw a enregistré 11 cas de décès d'enfant par noyade, au sein du bassin de Nietty Bar. Depuis l'avènement du PROGEP aucun cas de décès n'a été enregistré.

Implication des habitants dans la gestion des déchets ménagers

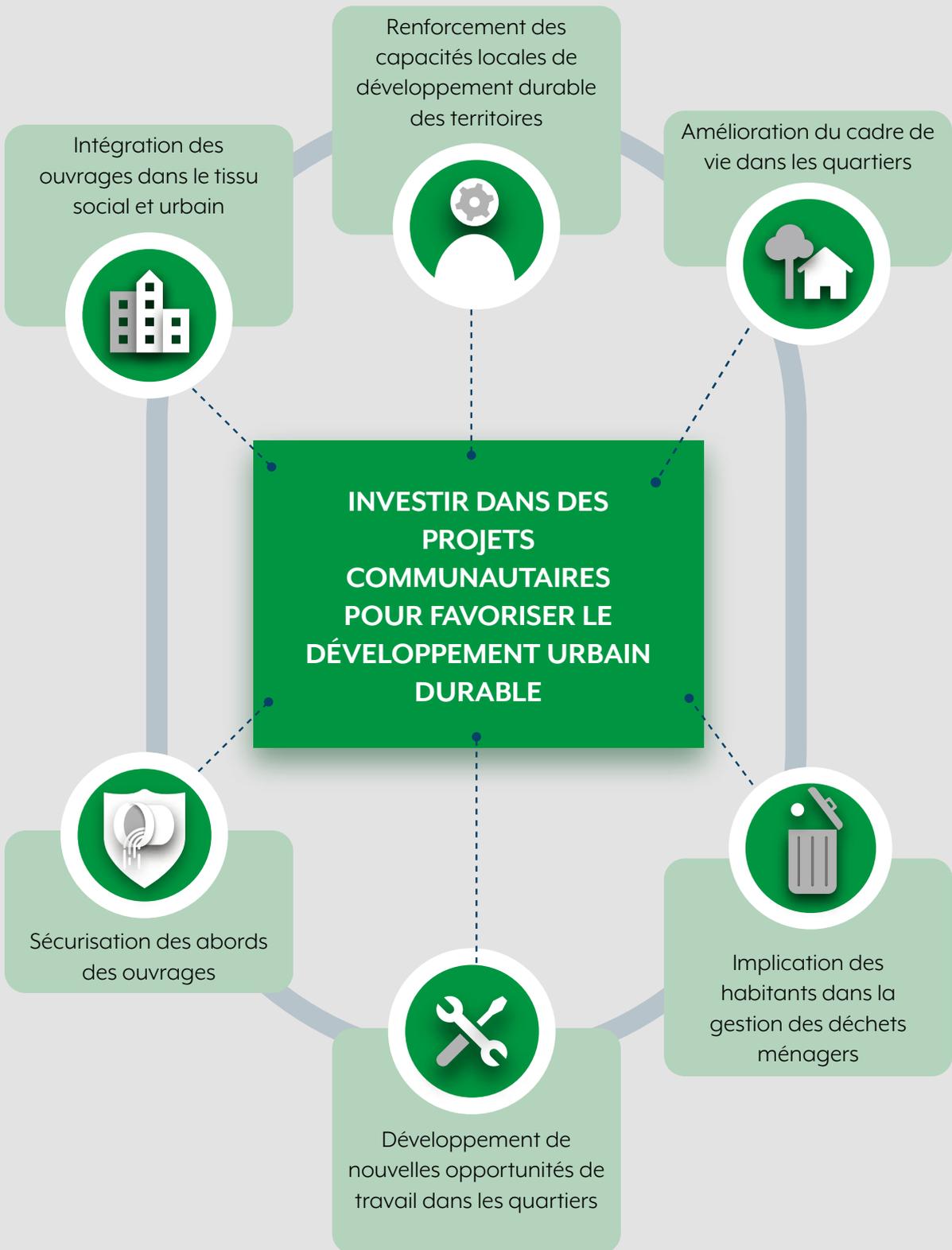
Les OQP ont contribué fortement à sensibiliser les communautés sur l'importance de gérer les déchets ménagers pour maintenir la salubrité du quartier, éviter l'obstruction de l'écoulement régulier des eaux pluviales et maintenir le système de drainage en bon état de fonctionnement. Ces opérations ont permis d'une part, de responsabiliser les populations sur le rôle qu'elles ont à jouer sur ces questions, d'autre part de doter les OCB de moyens et compétences pour une meilleure capacité d'intervention. Il est désormais plus simple d'impliquer les citoyens de ces quartiers dans la collaboration avec les ministères, les services techniques concernés et les collectivités territoriales pour la gestion des déchets.

Développement de nouvelles opportunités de travail dans les quartiers

Les travaux réalisés dans le cadre du PROGEP ont eu un impact direct sur la création d'emplois dans les quartiers concernés. La main d'œuvre locale a été mobilisée pour l'exécution de nombreuses tâches dans les chantiers. De plus les nouvelles activités créées pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages et la gestion des espaces publics (nettoyage des espaces publics et entretien des ouvrages) fourniront de nouvelles opportunités pour les membres des communautés. Surtout pour ceux qui ont développé une expérience et des compétences professionnelles en s'impliquant dans les opérations de gestion de déchets et le suivi du réseau de drainage.

Renforcement des capacités locales de développement durable des territoires

L'exercice de mise en œuvre des PIC est un bon exemple de planification participative locale contribuant à la gestion durable des quartiers urbains. Elle permet des avancées au niveau des trois dimensions complémentaires du développement durable : le développement social et l'inclusion, la croissance économique et la protection et la gestion de l'environnement. Les membres des communautés et les services des collectivités territoriales associés à l'exercice ont développé une bonne compréhension et des compétences dans la conception, la planification et l'exécution des projets et des programmes de développement. Elles pourront être appliquées à d'autres initiatives visant l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers.





PROJETS D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRES (PIC)

Les Projets d'Investissement Communautaires (PIC) sont des micro-projets (entre 6 et 35 millions de FCFA) participatifs soumis d'abord à un processus d'identification, de validation sociale, puis technique, et enfin financière. Ils se concrétisent par des initiatives en matière d'aménagement d'espaces récréatifs, de loisirs et d'équipements sociaux d'assainissement pour la gestion des eaux usées domestiques (eaux grises de lessive et de cuisine).

Dans le cadre du PROGEP, les PIC ont constitué un levier pour inciter la participation, l'implication et l'appropriation des populations, afin de créer les conditions nécessaires au bon usage, à l'entretien et la préservation des ouvrages réalisés.

Les PIC sont des succès de gestion participative et inclusive, innovants en matière d'ingénierie et de

communication sociale pour la mobilisation et l'engagement communautaire. Ils ont permis de canaliser les intérêts personnels et sectoriels et de construire un consensus basé sur l'intérêt collectif et communautaire.

Les projets financés ont contribué, entre autres, à : (i) la maintenance et l'entretien des réseaux de drainage au niveau local ; (ii) la protection et la réhabilitation des zones non aedificandi ; (iii) la protection et la réhabilitation des infrastructures sociales touchées par les inondations (écoles, postes de santé) ; (iv) le reboisement et l'amélioration du cadre de vie ; et (vii) le développement et le renforcement des COLIGEP.

Au cours de la phase I de réalisation des travaux du PROGEP, 50 PIC ont été réalisés pour un montant total d'environ 1 200 000 000 FCFA :



1 PIC de dotation en matériels de bureau et équipements informatiques pour les COLIGEP ;



1 PIC de dotation en matériels de nettoyage aux 80 quartiers de traitement des OQP ;



1 PIC de dotation de récompenses destinés aux 50 quartiers labellisés Quartier Propre ;



20 PIC d'aménagement récréatif des abords des ouvrages de drainage réalisés dans les zones des bassins de Dalifort, Bagdad, Niety Mbar, Madialé et Wakhinane ;



9 PIC d'aménagement récréatifs aux abords des ouvrages de drainage dans la zone du bassin de Médina Gazon ;



5 PIC de puisards aux abords des ouvrages de drainage dans les communes de Djida Thiaroye Kaw, Médina Gounass, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud ;



6 PIC d'aménagement récréatif des abords des ouvrages de drainage réalisés dans les zones Médina Gounass, Hann Bel Air et Dalifort ;



7 PIC de dotation de matériels de nettoyage pour les Municipalités et les COLIGEP en vue de pérenniser les initiatives de salubrité autour des voies d'eaux pluviales dans les communes de Dalifort, Djida Thiaroye Kaw, Médina Gounass, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud et Keur Massar.

Dans les secteurs concernés par la phase II du projet, 23 PIC seront réalisés pour un montant total d'environ 630 000 000 FCFA. Au total 73 projets seront financés à travers la mobilisation d'un budget d'environ 1 800 000 000 FCFA



GUIDE² PRATIQUE DE RÉALISATION DE PROJETS LOCAUX PARTICIPATIFS : CAS DES PROJETS D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRES (PIC)



Le guide a été réalisé pour capitaliser le processus de recherche-action d'élaboration et de mise en place des PIC dans le cadre du PROGEP.

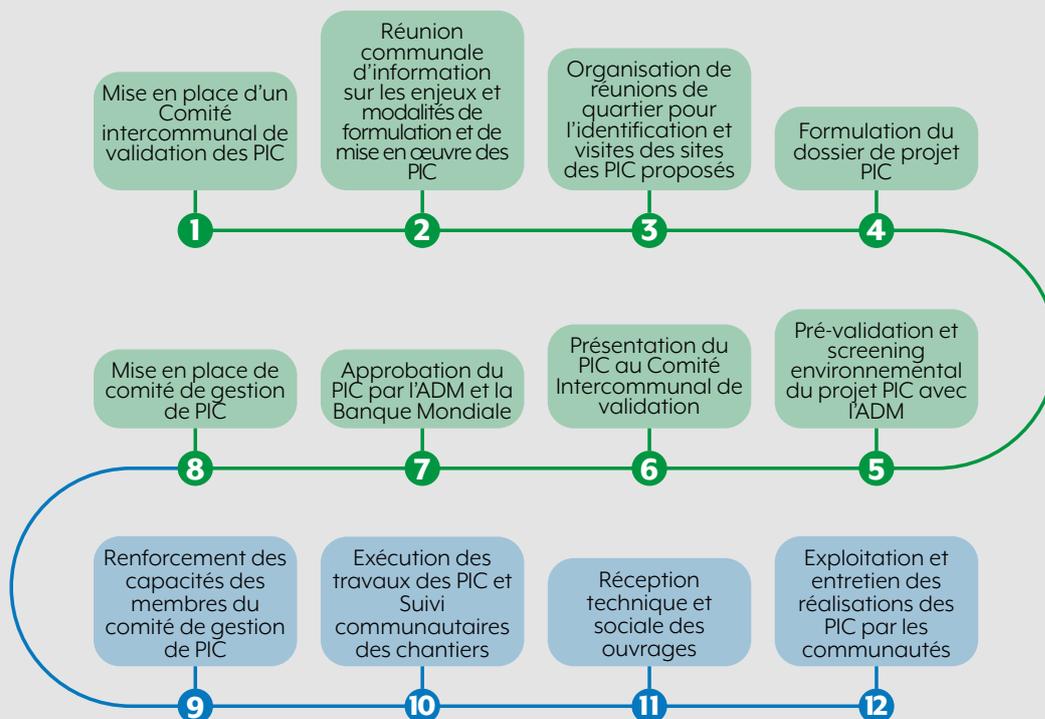
Ce document fournit des informations, des expériences pratiques et des démarches simples pour accompagner les acteurs communautaires, les ONG, les partenaires techniques et financiers, qui sou-

haitent appuyer des initiatives similaires. Le guide est structuré en trois parties : la première partie traite des aspects introductifs relatifs au contexte, aux objectifs cibles et à la structuration du guide ; la deuxième rappelle le déroulement de la mise en œuvre des PIC dans le cadre du PROGEP ; la troisième développe la démarche à suivre pour la mise en œuvre d'un PIC dans une collectivité territoriale, en s'inspirant de l'expérience du PROGEP.

ÉTAPES DE RÉALISATION DES PIC AVEC LE PROGEP

La démarche de mise en œuvre des PIC dans le cadre du PROGEP, s'est développée en deux grandes phases :

- Phase 1 : phase préparatoire
- Phase 2 : phase d'exécution, de suivi et de gestion



2 Le guide est disponible en téléchargement sur le site internet du PROGEP : www.adm.sn/progep



OPÉRATIONS QUARTIER PROPRE

Les Opérations Quartier Propre (OQP) sont des initiatives volontaires et engagées prises par les communautés locales pour promouvoir une gestion efficace des déchets et assurer la propreté des quartiers. Ces opérations ont permis d'installer un comportement vertueux des habitants et d'impulser une dynamique durable de salubrité et d'amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre du PROGEP, cette dynamique est précieuse. En l'absence d'opérations de salubrité, les déchets s'accumulent dans les ouvrages de drainage ou au niveau des voies naturelles d'eaux pluviales. Cela constitue à la fois un risque majeur d'obstruction de l'écoulement régulier des eaux de pluie et un facteur de persistance

des inondations avec toutes les conséquences liées à ce phénomène.

L'initiative des OQP réalisées dans le cadre du projet s'est traduite par un partenariat entre l'ADM, le Département de recherche DIME de la Banque mondiale et le Trinity College de Dublin. C'était une démarche expérimentale ayant la finalité d'évaluer l'impact du comportement des communautés (OCB et ménages) sur la salubrité de leur environnement et les phénomènes d'inondations et risques liés. L'évaluation d'impact du PROGEP a donc cherché à collecter des données prouvant l'efficacité de l'OQP, par rapport à tous les autres investissements et actions entrepris dans le cadre du PROGEP et par d'autres initiatives dans les mêmes zones.



La mobilisation citoyenne est essentielle pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement des ouvrages de drainage à long terme. La photo illustre des jeunes de Djida Thiaroye Kaw engagés dans l'entretien des espaces limitrophes au bassin de drainage des eaux pluviales.



GUIDE³ PRATIQUE POUR UNE MEILLEURE SALUBRITÉ DES QUARTIERS : CAS DES OPÉRATIONS QUARTIER PROPRE



Ce guide capitalise l'expérience menée dans le cadre du PROGEP pour la promotion de l'engagement et la mobilisation des acteurs institutionnels et communautaires autour de la salubrité de leurs quartiers

pour la préservation des zones, voies et ouvrages d'eaux pluviales et l'amélioration du cadre de vie. C'est un outil pratique qui présente les activités réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les leçons apprises et les bonnes pratiques de la mise en œuvre des OQP conduites dans les communes concernées par les travaux du PROGEP. Le guide s'adresse aux différents acteurs impliqués dans la gestion des déchets solides et la lutte contre les inondations : acteurs étatiques (autorités administratives, services techniques déconcentrés, agences publiques d'exécution) ; organisations communautaires de base (groupements de femmes, associations sportives et culturelles, COLIGEP, cellules de gestion, assemblées d'usagers) ; municipalités (élus locaux et services techniques municipaux, organisations de délégués de quartier) ; organisations de la société civile et ONG ; partenaires techniques et financiers et les membres du secteur privé formel et informel.

3 Le guide est disponible en téléchargement sur le site internet du PROGEP : www.adm.sn/progep



Mayoro SAMB

Coordinateur du Comité d'initiative locale de gestion des eaux pluviales (COLIGEP) de Thiaroye-Kaw



J'étais mobilisé avant l'arrivée du PROGEP dans un comité de lutte contre les inondations. J'ai naturellement poursuivi mes activités quand le projet m'a donné les moyens de renforcer mon engagement pour la gestion des eaux pluviales.

Le PROGEP m'a beaucoup appris. Les formations dispensées m'ont permis de comprendre comment fonctionne le système de drainage, ce que je peux faire et ce que je ne dois pas faire avec mes concitoyens pour le garder en bon état de marche.

Avec les autres membres du comité, nous avons été au premier rang de la mise en œuvre des PIC. Nous avons été associés à toutes les étapes : mobilisation des OCB, montage des projets, choix des investissements à concrétiser.

Grâce aux PIC, les bassins font partie intégrante du tissu urbain et du tissu social. Les communautés se les sont appropriés. Les enfants viennent s'amuser dans les aires de jeux, les vieux s'assoient sur les bancs pour profiter de la fraîcheur, les jeunes s'entraînent avec les équipements sportifs, les femmes se promènent en sécurité grâce à la présence de l'éclairage public alimenté à l'énergie solaire.

Les équipements et les initiatives financés par le PROGEP ont contribué à améliorer notre cadre de vie. Nous alertons la mairie en cas de dégradation et faisons le possible pour limiter les dégâts. »

LEÇONS APPRIS

Pour que les PIC atteignent les objectifs toutes les conditions doivent être réunies

Les PIC sont un facteur de socialisation et d'intégration des ouvrages d'eaux pluviales dans le tissu urbain des quartiers. Afin d'assurer leur succès et leur fonction, ils doivent être formulés dans le cadre d'un processus participatif, avoir un intérêt ou un impact communautaire certain et profiter d'une large approbation sociale. Les OCB ont un grand rôle à jouer sur ces aspects. De plus, afin d'être utiles pour la lutte contre les inondations, le lien avec la préservation et la sécurisation des voies, ouvrages de drainage et/ou l'amélioration du cadre de vie doit ressortir clairement. Une question ultérieure, mais non moins importante, à prendre en compte est la viabilité et la durabilité des projets qui doivent être adaptés au contexte local.

L'engagement des autorités municipales soutient la réussite des initiatives

Les évaluations effectuées dans le cadre de la mise en œuvre des OQP ont montré que les initiatives communautaires qui ont un soutien explicite de la mairie ont une portée et des possibilités de succès plus importantes. Ceci démontre que la synergie d'actions entre les communautés et les collectivités est un aspect important à soigner pour garantir la mobilisation et la durabilité souhaitée.

La portée des activités du PROGEP dépasse les quartiers concernés

La réussite des activités des OQP dans les zones d'intervention a suscité un sentiment d'émulation dans les zones riveraines qui n'ont pas été associées à l'initiative. Les bonnes pratiques apportées par le projet, et les améliorations du cadre de vie qui en découlent, ont été une source d'inspiration pour les habitants des quartiers voisins qui se sont organisés autour des OCB pour effectuer des activités de nettoyage similaires ainsi que pour les services de l'État avec l'initiative « Quartiers zéro déchets ».



Baïdy BA
Maire de Médina Gounass



Les inondations étaient un frein au développement de nos communes, de notre territoire. L'eau empêchait les populations de vivre, de s'épanouir. Aujourd'hui, les ouvrages réalisés permettent de drainer l'eau pluviale et la nappe phréatique a baissé. Les habitants ont bien compris l'importance de ces ouvrages.

« Tout ce que tu fais sans moi, tu le fais contre moi ». Le PROGEP a su prendre en compte et mettre en pratique les paroles du sage. Il a intégré toutes les parties prenantes à la planification et la réalisation des ouvrages de drainage et a su mobiliser les populations pour qu'elles se les approprient.

Les activités d'information conduites leur ont donné les moyens de comprendre les enjeux et l'utilité des travaux effectués. La sensibilisation leur a permis de se responsabiliser vis-à-vis de l'entretien du système de drainage. Les PIC leur ont fourni les moyens d'intégrer les infrastructures à leur quotidien.

La vie est revenue dans nos quartiers, les familles sont retournées dans les logements jadis impraticables ou abandonnés à cause de l'eau. La mairie œuvre à côté des COLIGEP pour garder vive la dynamique mais les moyens sont limités.»

Quelques PIC réalisés dans les communes de la zone d'intervention du PROGEP.



Investir dans des projets communautaires pour favoriser le développement urbain durable

■ PERSPECTIVES

Soutenir la pérennisation des Opérations Quartier Propre

Les OQP ont eu un succès évident dans les quartiers des communes où elles ont eu lieu. Elles mériteraient d'être poursuivies pour maintenir la dynamique insufflée. Les municipalités ont intérêt à continuer d'appuyer les OCB dans la gestion de la salubrité des quartiers. Les OCB, de leur côté, pourraient se rapprocher des projets et programmes soutenant la propreté et la salubrité au Sénégal pour capitaliser leur expertise et être associées au système de gestion des déchets ménagers.

Assurer la salubrité dans et autour des bassins

La mobilisation citoyenne n'est pas suffisante pour assurer une gestion de déchets efficace. Afin de profiter des dynamiques en cours, les services en charge de ces questions, en collaboration avec les municipalités, les services techniques et les OCB, doivent développer les stratégies et mettre à disposition les moyens nécessaires pour assurer la salubrité et la propreté dans les quartiers.

Entretien des investissements effectués

Les investissements effectués pour réaliser les aménagements urbains sont exposés aux intempéries et à un

usage soutenu. Ils ont tendance à se dégrader très rapidement. Il est important que les services municipaux en collaboration avec les COLIGEP accompagnent l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) dans le suivi et l'entretien des équipements réalisés⁴.

Développer des activités génératrices de revenus autour des bassins de rétention

Les PIC ont contribué à améliorer le cadre de vie dans les quartiers, à mettre à disposition des services inexistants auparavant et à soutenir les COLIGEP et les OCB au niveau logistique et de renforcement des capacités. Les bassins de stockage et de drainage d'eau pluviale réalisés par le PROGEP constituent des ouvrages importants pour les communes qui les hébergent. Un axe de développement à poursuivre est celui d'accompagner les communautés pour mettre en place des activités génératrices de revenus autour des bassins. La transformation des Typha⁵, très présentes, le développement d'activités de maraîchage ou encore la pisciculture sont des activités potentiellement rentables qui pourraient être une source complémentaire pour les riverains si la qualité de l'eau et d'autres conditions de protection des bassins sont réunies.

4 Voir note de capitalisation « Promouvoir les réformes nécessaires pour assurer durablement l'exploitation et la maintenance des ouvrages de drainage »

5 Les Typha sont des plantes vivaces semi-aquatiques qui se caractérisent par des gros épis bruns. Elles poussent en colonies denses dans les lacs, les marais et plus généralement dans les milieux humides.





RÉFÉRENCES

- Guide pratique de réalisation de Projets locaux participatifs : Cas des Projets d'Investissement Communautaires (PIC), ADM, 2019
- Guide pratique pour une meilleure salubrité des quartiers : Cas des Opérations Quartier Propre (OQP), ADM, 2019
- Document d'évaluation de projet (Project Appraisal Document - PAD) du PROGEP, Banque Mondiale, 2012
- Termes de référence pour la mise en place des Cellules de Gestion des Projets d'Investissement Communautaires (PIC), ADM/ENDA ECOPOP, 2015
- Fiche de capitalisation « Développement de Projets d'Investissement Communautaires(PIC) dans le cadre du PROGEP », ADM, 2019

Le Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP)

Le Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP), mis en œuvre par l'Agence de Développement Municipal (ADM), constitue une des composantes du Plan Décennal de Lutte contre les Inondations (PDLI). Il est financé, pour un coût global de 121,3 millions USD (60,65 milliards FCFA) par l'État du Sénégal, avec le concours technique et financier de la Banque Mondiale, du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds Nordique de Développement (FND).

Ce projet de développement urbain, d'une durée de 7 ans (2012-2019), vise à réduire les risques d'inondation dans la zone périurbaine de Dakar (Pikine et Guédiawaye) et à promouvoir les pratiques de gestion durable des villes dans les zones urbaines sélectionnées (Saint-Louis et Diamniadio). Il se propose de trouver des solutions durables à travers une approche intégrée reposant sur une combinaison de réponses infrastructurelles et non-infrastructurelles.

L'Agence de Développement Municipal (ADM)

L'ADM, entité chargée de piloter la mise en œuvre, entre autres, du Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP), a été créée en 1997, par une volonté commune de l'État et de l'Association des Maires du Sénégal (AMS). Elle a été mise en place dans le contexte de la réforme dite de régionalisation de 1996, dans le but de contribuer au renforcement de la décentralisation et du développement local au Sénégal. Partenaire de référence

des territoires, l'ADM travaille, conformément à son Plan stratégique, au renforcement de leur attractivité, de leur compétitivité et de leur gouvernance. À cet effet, elle se propose de contribuer au renforcement des capacités stratégiques, financières, administratives et techniques des collectivités territoriales. L'ADM concourt à la maîtrise de l'information territoriale et facilite également la coopération entre territoires et la promotion de l'intercommunalité.

Cette publication fait partie d'une série de notes réalisées dans le cadre de la capitalisation des acquis et des leçons apprises de la mise en œuvre du Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP). La présente note de capitalisation et les publications mentionnées sont disponibles à l'adresse suivante : www.adm.sn/progep